

ARRÊTÉ :

AR_22_2023

ARRETE DE CIRCULATION POUR CAUSE DE TRAVAUX

Le Maire :

Le Maire de la commune de Lacapelle Del Fraisse

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;

Considérant les travaux de raccordement électrique du nouveau poste de transformation du GAEC de La Rodde, qui auront lieu à partir du 02/08/2023 pour une durée de 10 jours. **Considérant** qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

Vu l'intérêt général ;

ARRÊTÉ

Article 1

La circulation des véhicules sera alternée sur la voie de La Rodde et ce, du 02/08/2023 au 11/08/2023 inclus.

Article 2

Pendant cette période, la voie de circulation sera maintenue pour les riverains et les secours et régulée manuellement. L'accès sera rendu en fin de journée ;

Article 3

La circulation et le stationnement seront interdits pour les autres utilisateurs et les poids lourds ;

Article 4

M. le commandant de gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lacapelle Del Fraisse, le 01/08/2023
Le Maire, André VAURS



Le 01/08/2023

Pour extrait certifié conforme